

Les Cahiers
du CRH

Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques

Archives

35 | 2005

Indexer les *exempla* médiévaux

Une tentative d'indexation

L'Index des motifs narratifs dans les romans arthuriens français en vers

Anita Guerreau-Jalabert



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3014>

DOI : 10.4000/ccrh.3014

ISSN : 1760-7906

Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 10 janvier 2005

ISSN : 0990-9141

Référence électronique

Anita Guerreau-Jalabert, « Une tentative d'indexation », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 35 | 2005, mis en ligne le 24 mai 2011, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3014> ; DOI : 10.4000/ccrh.3014

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Une tentative d'indexation

L'Index des motifs narratifs dans les romans arthuriens français en vers¹

Anita Guerreau-Jalabert

- 1 Le retour sur un travail réalisé il y environ quinze ans constitue un exercice intéressant, mais en même temps un peu étrange. La critique de ce travail est aisée ; par ailleurs, j'ai l'intuition que l'évolution des moyens technologiques disponibles permettrait de travailler autrement et mieux. Mais je ressens également la désagréable impression de ne pas être en état de proposer une solution aux difficultés que j'avais identifiées, et de constater que cette solution n'a pas non plus déjà été élaborée par d'autres.
- 2 Je me suis demandé quelle pouvait être la pertinence de mon intervention dans cette journée consacrée à l'indexation. En effet, l'expérience dont je peux faire état est ancienne, elle a été faite dans un contexte scientifique et, plus nettement encore, technologique très différent de celui qui prévaut actuellement. De plus, elle a porté sur un corpus relativement vaste, mais qui n'est pas énorme et qui est doté de propriétés qui ne sont pas celle des *exempla*, textes qui sont au cœur de notre réflexion d'aujourd'hui. Enfin, le programme ThEMA m'apparaît comme une très belle réalisation, qui répond à une partie des questions que je m'étais posées, mais qui ne me semble pas aisément transposable à tous les types de textes, notamment pas à ceux que j'ai moi-même tenté d'indexer. J'ai donc modestement essayé d'examiner si mon expérience personnelle était susceptible de fournir quelques éléments de réflexion valides pour l'élaboration d'autres outils d'indexation des textes.
- 3 Le contexte de mon travail est celui des années soixante-dix, quatre-vingt, où se faisaient clairement sentir la nécessité et l'intérêt de disposer d'instruments permettant un repérage minimal des thèmes narratifs représentés dans le vaste ensemble narratif de la littérature arthurienne, soit ce que les hommes du Moyen Âge eux-mêmes dénommaient « la matière de Bretagne » ; c'est-à-dire le corpus extrêmement touffu et progressivement construit à partir des années 1160, d'abord en langue d'oïl, puis dans diverses langues vernaculaires de l'Europe de l'Ouest, de récits qui mettent en scène la cour du roi Arthur et ses chevaliers, héros dont certains, Gauvain, Lancelot, Perceval, ont

marqué durablement notre imaginaire ; il s'agit là d'une définition certes sommaire, mais suffisante pour notre propos.

- 4 Pour ne parler que de la seule littérature d'oïl, le corpus conservé est constitué d'une masse de textes considérable, qui ont retravaillé continûment la matière narrative, du XII^e au XV^e siècle. Ce phénomène s'est doublé, à partir du XIII^e siècle où s'instaure l'usage de la prose, de l'allongement notable de la plupart des œuvres et, pour une part d'entre elles au moins, de leur constante fluctuation. Ce qui rend du reste particulièrement malaisé le seul travail d'édition, les éditeurs étant contraints de choisir une version au détriment des autres.
- 5 Cette masse de récits met en œuvre un ensemble de thèmes largement récurrents, ce que Gaston Paris appelait le « matériel roulant » de la littérature arthurienne. La variation est l'effet de plusieurs procédures, qui peuvent se cumuler :
 - un même thème est énoncé avec des variantes plus ou moins importantes d'un texte à l'autre ;
 - les mêmes thèmes sont agencés de manière différente suivant les textes ;
 - les récits combinent, de manière variable, thèmes spécifiques et thème qui se retrouvent hors du corpus arthurien.
- 6 L'on se trouve donc devant une situation d'enchevêtrement et d'imbrications diverses à peu près impossible à maîtriser, qui ne peut qu'inciter à souhaiter des instruments permettant :
 - le repérage thématique ;
 - la mise en relation des récits arthuriens entre eux ;
 - la mise en relation de ces récits avec d'autres ensembles narratifs médiévaux, mais également avec des récits non médiévaux, en particulier les contes, d'époque postérieure.
- 7 Tel que l'on peut le percevoir de manière empirique, le contenu thématique des récits arthuriens entretient en effet une proximité réelle avec celui des contes (ou tout au moins avec certains d'entre eux) ; or dans ce dernier domaine, il existait le seul ensemble d'instruments disponible pour un repérage thématique :
 - le monument fondateur réalisé par Stith Thompson, avec un visée générale, puisque l'auteur a créé une classification à partir de et pour une littérature « folklorique » à peu près universelle² ;
 - un certain nombre d'ouvrages appliquant, en l'aménageant à la marge, la classification de Thompson à des corpus restreints ; notamment :
 - D.P. Rotunda, *Italian Novella in Prose* (1942) ;
 - T. P Cross, *Early Irish Literature* (1952) ;
 - J.M. Boberg, *Early Icelandic Literature* (1956) ;
 - G. Bordman, *English Metrical Romances* (1963).
- 8 Il est un point que je n'aborderai pas ici : celui de la pertinence d'une problématique des rapports entre culture savante et culture populaire élaborée par Jacques Le Goff dans les années 70 ; de même je laisserai de côté toute discussion sur la notion de « folk-literature » chez Thompson et chez les folkloristes. Bien qu'il s'agisse de deux éléments importants du point de vue de l'analyse du sens social des récits, je ne considérerai que l'utilité et la pertinence du *Motif Index* de Thompson (et des autres ouvrages cités) comme outil de repérage ; il s'agit donc, conformément à l'objectif de cette journée, d'aborder prioritairement des aspects techniques, qui à eux seuls, posent déjà suffisamment de problèmes.

- 9 Quelques mots enfin de l'évolution du contexte technologique entre le moment où j'ai commencé à envisager de réaliser un index thématique pour la littérature arthurienne et celui où je l'ai effectivement réalisé ; cette période correspond à la décennie 80 et elle a été marquée par l'apparition de l'ordinateur individuel. C'est donc directement sur un appareil de ce type (malgré les limites considérables imposées alors par de faibles capacités de traitement et de mémoire) que j'ai travaillé et cela m'a permis de produire un ouvrage un peu plus riche que les précédents. Il comporte en effet, outre l'index classique par motifs, un index inverse, qui permet de retrouver l'ensemble des motifs associés à un texte et dont l'absence est extrêmement gênante dans les ouvrages antérieurs ; enfin une concordance générale de tous les vocables entrant dans la définition des motifs, plus complète donc que l'*Index* général, qui clôt le *Motif Index* de Thompson.
- 10 Le cadre élaboré par Thompson présentait, pour mon propos, une série d'inconvénients : des faiblesses intrinsèques, que j'ai analysées ailleurs³ et des difficultés évidentes pour faire coïncider le matériau narratif arthurien avec celui qui était au fondement du *Motif Index*. Néanmoins, en créer un autre de toute pièce ou remanier celui-là très largement m'apparaissait comme une tâche considérable, dont le bénéfice, peut-être réel, n'était pas à la mesure de l'investissement en temps que cela supposait. Cette question renvoie aux problèmes fondamentaux de l'indexation, sur lesquels je reviendrai. Mais les expériences antérieures plaident plutôt en faveur d'un choix simple et efficace : mon point de vue était – et reste, ce qui vaut sans doute aussi pour la réflexion que l'on peut mener actuellement – qu'il vaut mieux un outil imparfait, mais disponible que pas d'outil du tout. Or les divers ouvrages cités plus haut sont incontestablement utiles, alors que les collègues qui ont entrepris de remanier profondément le cadre du *Motif Index* pour réaliser une indexation de la littérature germanique médiévale n'ont apparemment pas encore abouti, après deux décennies au moins de travail. Mon avis semble avoir été partagé par certains recenseurs de mon propre *Index*, qui ont regretté que je n'ai traité que les romans en vers (soit un corpus de 280 000 vers, qui laisse de côté le très gros roman de Froissart, *Meliador* ; et qui a été élaboré alors même que les romans en prose étaient loin d'être totalement édités).
- 11 Pour en revenir à des problèmes pratiques, mais qui évidemment recouvrent des questions plus abstraites, je rappellerai pour mémoire que :
- Thompson a indexé la « folk-literature », avec une conception extensive, sinon relativement imprécise, de la notion, qui lui permet d'intégrer des œuvres médiévales connues de seconde main (et dont rien ne dit qu'elles relèvent d'une culture folklorique) ;
 - son *Index* est constitué de 24 séries thématiques classées de A à Z, à l'intérieur desquelles une indexation numérique à plusieurs niveaux permet en principe de classer et de regrouper les thèmes narratifs du générique au particulier ;
 - cet *Index* est fondé sur la notion de *motif*, qui correspond à un découpage de la chaîne narrative en éléments qui constitueraient des unités de base et dont on rend compte par un résumé/ définition tenant en quelques mots.
- 12 Il y aurait beaucoup à dire sur ces trois aspects, que j'ai examinés dans un texte antérieur⁴. Je me limiterai ici à essayer d'identifier, à partir de cette expérience et des enseignements que j'ai pu en tirer, des questions d'ordre général qui continuent à se poser, selon moi, dans les procédures d'indexation, alors même que le contexte technologique s'est encore renouvelé.

- 13 L'indexation ne peut avoir pour ambition que de fournir un instrument de repérage. En effet, le problème de la ou des significations d'un récit n'est jamais réglé par l'indexation ; l'indexation du sens est par définition impossible si l'on adhère à l'un des principes fondamentaux de l'analyse structurale, selon lequel le sens résulte d'un système de rapports et n'est en aucun cas de nature substantielle. Or la question du sens et de son déchiffrement reste la question principale et l'objectif ultime de l'analyse.
- 14 L'index comme outil de repérage porte sur le contenu d'un récit, ou d'une série de récits , ce qui est plus compliqué, mais plus utile ; car cela autorise la mise en évidence non seulement d'une chaîne syntagmatique, mais également celle d'une chaîne paradigmatique, mettant en relation un groupe de textes par une série d'éléments communs et permutables.
- 15 On peut donc être tenté de concevoir l'indexation comme une procédure formalisée qui ferait en quelque sorte abstraction du sens, ce dernier relevant d'un autre ensemble de procédures, pour moi l'analyse structurale et socio-historique.
- 16 Mais en pratique, un tel dispositif est impossible à mettre en œuvre. Car la question du sens ne peut être évacuée, pour deux raisons au moins.

Qu'est-ce qui fait sens ?

- 17 Il s'agit d'une question dont on ne saurait faire abstraction lors d'une indexation, même si elle n'est généralement pas abordée de front et qu'elle est traitée de manière empirique, avec tous les inconvénients que cela comporte.
- 18 La méthode de Thompson produit clairement un appauvrissement important de l'information :
- les séries sont inégalement élaborées, certaines montrant un raffinement poussé du repérage, *i. e.* une multiplication des sous-motifs pour enregistrer les variantes ; au contraire d'autres séries sont extrêmement pauvres, dotée d'un contenu vague et englobant (rappelons que, matériellement, les séries L à Z tiennent en un seul volume, contre quatre pour les séries A à K) ;
 - il en va de même pour les motifs ; on citera, par exemple, le H 1221, *Quest for adventure*, fort englobant, au contraire du T 257. 5, *Jealous husband kills nightingale wich his wife gets up to hear*, qui ne convient que pour le lai du *Laüstic*, cité du reste en référence par Thompson ;
 - des pans entiers de la matière narrative ne sont pas indexés ou le sont très peu, alors qu'ils occupent une place non négligeable, par exemple le dispositif spatial, les mentions de couleurs, de vêtements, d'aliments (j'ai pu montrer, dans ce dernier cas, que les mentions étaient structurées et fortement signifiantes)⁵.
- 19 Des solutions peuvent sans doute être trouvées dans l'enrichissement des données de Thompson, mais elles ne traitent pas vraiment la question de fond : l'indexation suppose une réduction et cette dernière résulte d'une appréciation du sens : le fait de retenir ou d'éliminer un élément narratif procède d'une perception implicite ou d'une évaluation explicite (au total, le résultat est identique) du poids sémantique de cet élément.
- 20 La critique de Thompson sur ce point est facile, qu'il s'agisse de la création des séries ou de la définition des motifs. Son cadre de classement produit un découpage abrupt du matériau narratif et une reformulation de son contenu, qui découlent d'un ensemble de présupposés sur le sens. Mais peut-on imaginer une procédure d'indexation qui évite ce

grave défaut ? Pour ma part, je ne le pense pas : toute indexation opère choix et réduction (au sens de simplification) : on marque, donc on retient et on élimine, et qu'on le veuille ou non, on se prononce et on agit sur le sens.

La question de la polysémie

- 21 On ne peut éviter de se demander sur quoi l'on travaille, ce que l'on enregistre : la lettre ou le sens ? Il s'agit d'une vraie difficulté, à laquelle je me suis heurtée pour intégrer le contenu des romans arthuriens dans les catégories de Thompson ; mais elle se pose plus généralement. Indexer, c'est nommer, étiqueter, donc là encore et d'une autre manière, prendre position sur le sens.
- 22 Un exemple, celui des fées, éclairera ce point de la discussion. Dans les récits arthuriens, certains personnages féminins sont dénommés *fées* ; d'autres, dotés de propriétés analogues, sont dites *dames*. Mais la catégorie *dames* déborde de beaucoup l'ensemble constitué par les fées et les personnages féminins pourvus de compétences et de pouvoirs de type « surnaturel ». La question se pose donc de savoir si on indexe comme fée tout personnage entrant dans la seconde catégorie, alors même que les auteurs ont choisis de ne pas le faire et donc probablement de laisser planer une ambiguïté tant sur la notion de fée que sur celle de dame⁶.
- 23 Or ce type de difficulté, qui est absolument récurrent, n'est pas un épiphénomène et occupe une place centrale dans l'élaboration des récits et la construction du sens : ambiguïté voulue et recherchée, polysémie, feuilletage, superposition, empilement d'éléments qui occupent une position homologique dans des systèmes de relations, sont des opérateurs essentiels de la conception et de la production du sens pour le Moyen Âge. Si ces éléments ont été en quelque sorte théorisés par les lectures théologiques (voir le système des « sens » de *l'Écriture*), ils structurent en fait l'ensemble du système de représentation médiéval et se retrouvent donc tout autant dans les récits courtois. Et là encore, les procédures d'indexation tranchent dans le vif d'un continuum, sur la base d'*a priori* implicites et on ne voit pas bien comment elles pourraient tenir compte d'une organisation sémantique qui est d'abord fondée sur les rapports « contextuels » – et en quelque sorte, dessinant toujours une configuration unique – qu'entretiennent entre eux les éléments du récit (difficulté qui n'est pas sans rappeler celles que rencontrent les lexicographes).
- 24 Pour ma part, je n'ai pas de solution à proposer. Le développement très récent et encore en cours du transfert des textes sur support numérique offre une voie alternative à l'indexation en permettant le repérage par vocable. Mais cet outil produit à son tour de nombreuses difficultés.
- 25 Néanmoins, il semble souhaitable que l'on puisse disposer d'un maximum de textes sur support numérique, alors que, pour de nombreux types de documents médiévaux l'on en a encore très peu, à commencer par la littérature en langue vernaculaire. Le programme ThEMA est efficace, mais il porte sur des récits souvent déjà très simplifiés et réduits à une sorte de trame essentielle ; dans ces conditions, le recours au résumé et à une indexation par thesaurus paraissent tout à fait défendables. Mais cette solution semble peu envisageable pour d'autres récits, par exemple les récits arthuriens du fait de leur taille et des procédures d'écriture utilisées par leurs auteurs : un simple lai, long de quelques centaines de vers comporte tellement de détails que l'on ne peut pas procéder,

comme le fait ThEMA, sans s'exposer aux graves défauts du *Motif Index*. Par conséquent, d'autres procédures sont, sans doute, à inventer : la réflexion devrait notamment porter sur l'élaboration d'outils permettant une interrogation sémantique sur des textes complets disponibles sur un support numérique. Mais là, à peu près tout reste à faire, ce qui constitue certainement un bel encouragement pour un travail d'équipe.

NOTES

1. Anita Guerreau-Jalabert, *Index des motifs narratifs dans les romans arthuriens français en vers (XII^e-XIII^e siècles)*, Genève, 1992.
 2. Stith Thompson, *Motif-Index of Folk-Literature*, Helsinki, 1932-1936.
 3. Anita Guerreau-Jalabert, « Romans de Chrétien de Troyes et contes folkloriques. Rapprochements thématiques et observations de méthode », *Romania*, 104, 1983, p. 1-48.
 4. *Supra*, note 3.
 5. Anita Guerreau-Jalabert, « Aliments symboliques et symbolique de la table dans les romans arthuriens », *Annales E.S.C.* 3, 1992, p. 561-594.
 6. Pour une analyse détaillée, voir Anita Guerreau-Jalabert, « Fées et chevalerie. Observations sur le sens social d'un thème dit merveilleux », *Miracles, prodiges et merveilles au Moyen Âge*, Paris, 1995, p. 133-150.
-

AUTEUR

ANITA GUERREAU-JALABERT

École nationale des chartes/CNRS